

## Edito



## C'est la période des soldes

A force de brader les droits des travailleur-euses, de baisser les prestations sociales, de déstocker les retraites, le président Macron n'a pas attendu janvier pour lancer les soldes sur nos vies !

Taxes, ISF, salaires, pouvoir d'achat, la justice fiscale et les inégalités sociales sont au cœur des colères qui secouent le pays depuis plusieurs semaines.

Pourtant, aucun changement de cap annoncé dans les mesures de crise proposées par le gouvernement. Ni les enjeux écologiques, ni les urgences sociales ne sont pris en considération dans la politique du président des riches.

Pour ne pas nous résoudre à un avenir au rabais, l'unité et le rassemblement doivent être au cœur de nos préoccupations, pour permettre à celles et ceux qui luttent de s'organiser afin de gagner sur leurs justes revendications.

En ce début d'année, nous adressons nos vœux à nos collègues, et souhaitons que l'année 2019 soit celle du rassemblement, de l'émancipation, des libertés et de la justice.

... Bonne lecture !  
La rédaction

## Actualité

## Rémunération 2018 des agents de la fonction publique : les disparités accentuées

Chaque année, nous vivons les mêmes déboires d'une politique salariale indéfendable, techniquement, moralement, et loin de toute justice sociale pour les agents du MAA et de ses établissements, avec le solde indemnitaire de décembre. Les résultats sont toujours les mêmes : rancœur, déconsidération et démotivation.

Rappelons que les premier-ères perdant-es sont tout d'abord les agents au statut précaire, CDD et CDI, qui, exclus des régimes indemnitaires, à poste, ancienneté et qualification équivalents, perçoivent en moyenne 30% de salaire en moins que leurs collègues fonctionnaires.

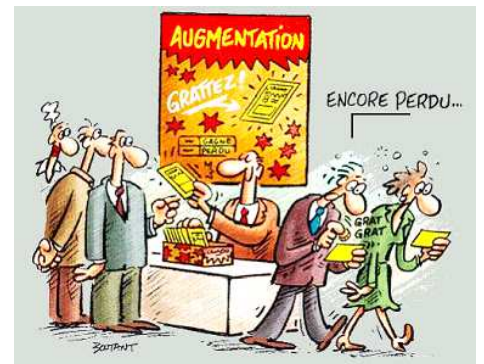
Ce sont aussi les femmes, soumises au dogme de l'infériorité, concentrées dans les postes, les grades, les moins bien rémunérés, conduisant à des écarts de salaires avec leurs homologues masculins qui s'élèvent à 19%.

Les régimes indemnitaires accentuent pour toutes et tous les disparités salariales. Plus on est gradé, plus les primes sont élevées.

En 2018, couche discriminatoire supplémentaire, la redistribution sous forme de primes, dans la plus grande opacité, des économies budgétaires réalisées sur les suppressions de postes, le MAA s'étant autorisé à jouer au Père Noël avec sa cagnotte honteusement gagnée.

Enfin, pour rester sur l'actualité sociale, soulignons l'absence de reconnaissance par le gouvernement de la précarité salariale dans la fonction publique. Si les mesures annoncées pour le privé sont sans commune mesure avec l'ampleur des attentes des salarié-es, les agents de la fonction publique ont été totalement ignorés.

Les salaires de la fonction publique seront notre grand combat 2019.



## CSG des fonctionnaires : la grande arnaque

Si Emmanuel Macron avait promis une compensation de l'augmentation de la CSG « à l'euro près » pour les fonctionnaires, on sait désormais que c'est un mensonge.

L'indemnité compensatoire de la CSG a été calculée sur la base des revenus de l'année précédente. Or, le calcul de la CSG est appliqué chaque mois en fonction des revenus.

**Pour nombre de fonctionnaires, cette mécanique a conduit à une baisse du revenu fiscal net entre 2018 et 2017.**

Ainsi, les agents montés en grade 2018 ont connu une augmentation de la CSG mais ont conservé le montant de l'indemnité calculé sur les revenus 2017.

Ils devront donc attendre 2019 pour voir l'augmentation de leur CSG réellement compensée.

Mais la perte de pouvoir d'achat entre 2017 et 2018 est bel et bien définitive.

### Et ce n'est pas terminé...

Si pour 2019 l'indemnité sera revue, sur la base des revenus 2018, le gouvernement prévoit une nouvelle modification du mode de calcul de l'indemnité compensatoire à partir du 1er janvier 2020. L'indemnité sera à partir de cette date gelée sur un montant fixe et n'accompagnera donc plus les prochaines hausses de rémunération.

Entre primes au mérite, gel du point d'indice et baisses des revenus par l'augmentation de la CSG, les salaires des fonctionnaires sont clairement attaqués.

On n'en est plus à maintenir nos acquis, mais à nous projeter vers une baisse de notre niveau de vie.

Ce ne sont pas les primes de fin d'année de Total qui vont améliorer notre quotidien, mais bien notre détermination collective à combattre la politique anti sociale du gouvernement.

## Les organisations syndicales appellent le gouvernement à renforcer les services publics, la Fonction publique et à conforter le rôle des agent-es!

Les organisations syndicales CGC, CFDT, CFTC, CGT, FA FP, FSU, Solidaires, UNSA, s'inquiètent de l'avenir promis à la Fonction publique par le gouvernement.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, la Fonction publique a un rôle important à jouer. Sans les agent-es, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent pas être rendues, l'isolement est renforcé et les inégalités grandissent. C'est pourquoi, à l'inverse des suppressions d'emplois et d'un recours accru au contrat prévus par le gouvernement, les organisations syndicales jugent indispensable la création d'emplois statutaires.

Elles exigent également une revalorisation salariale de toutes et tous les agent-es. Au quotidien, ils travaillent au service de l'intérêt général et font vivre ces services publics. C'est d'autant plus urgent que, depuis son arrivée, le gouvernement a accumulé des mesures négatives à leur encontre (gel de la valeur du point d'indice, mauvaise compensation de l'augmentation de la CSG, rétablissement du jour de carence...).

Au moment du grand débat national, où il sera notamment question de la réorganisation de l'État et des services publics, les syndicats demandent au gouvernement la suspension du projet de loi relatif à la Fonction publique et des processus engagés sur la réforme de l'État.

Elles lui demandent l'ouverture de négociations visant à renforcer la Fonction publique et les droits et garanties de ses personnels.

Attachées aux principes de la Fonction publique, au Statut général des fonctionnaires, et statuts particuliers qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usagers, elles appellent à conforter le modèle social de notre pays. C'est pourquoi, les organisations syndicales engagent d'ores et déjà diverses initiatives pour permettre à toutes et tous les agent-es d'intervenir et d'agir afin de peser sur les choix du gouvernement.

Elles se retrouveront à la fin du mois de janvier pour examiner la situation et envisager les initiatives nécessaires.

Les organisations syndicales appellent le gouvernement à changer d'orientation pour que soient confortés la Fonction publique, ses missions et le rôle des agent-es.

## L'enseignement professionnel agricole s'engage dans la grève et l'action avec l'enseignement général

Les actions et alertes menées par la CGT Agri, en lien avec d'autres organisations de l'enseignement agricole, se poursuivent désormais dans un cadre élargi de mobilisation, avec l'ensemble des secteurs de l'enseignement professionnel.

Les dégradations promises aux élèves comme aux personnels de l'enseignement professionnel ne passent pas.

La dévalorisation des contenus pédagogiques, avec le recul annoncé des volumes d'enseignement des disciplines générales qui restreint fortement les perspectives d'orientation, la régionalisation des diplômes et la spécialisation locale qui ferme les horizons en matière d'intégration professionnelle, invaliderait le principe même de formation professionnelle qualifiante.

Dans l'enseignement agricole ces réformes vont jusqu'à remettre en cause la présence d'une voie générale.

Parallèlement, les réductions d'effectifs, malgré l'augmentation prévisible d'élèves dans les filières pro, conduit à une détérioration tant des conditions de travail des agents de l'enseignement, comme celles des lycéen-nes, qui verraient se multiplier les classes dépassant les 35 élèves.

Dans l'enseignement agricole, ce sont 50 ETP à supprimer qui ont été programmés dans le budget 2019.

L'hypocrisie du recul des moyens est flagrante, dès lors que le ministre de l'éducation nationale envisage de modifier les textes statutaires en vue d'augmenter le nombre d'heures supplémentaires obligatoires.

Il s'agit, à l'image des diverses réformes de *simplification*, *d'efficience* et *de mutualisations* dans la sphère publique, de réduire coûte que coûte les effectifs titulaires pour fragiliser le statut et précariser l'emploi dans la fonction publique.

Les organisations lycéennes UNL et FIDL et syndicales CGT Educ'action - SNES FSU - SNEP FSU - SNUEP FSU - SNETAP FSU - Sud Éducation - SNCL FAEN - CGT AGRI, FNEC FP FO dans la poursuite des actions déjà menées et en convergence avec les actions menées dans l'enseignement supérieur, entendent amplifier ensemble la mobilisation ([lisez ici le communiqué de presse](#)).

Elles appellent les personnels à un processus de mobilisation passant par des actions diversifiées (organisation de rencontres avec les parents et élèves, motions en CA, interpellations des élu-es etc.). Dans ce cadre, elles appellent lycéen-nes et personnels à une journée nationale d'actions le 17 janvier, afin de **construire une grève massive le 24 janvier** pour :

- le retrait de la réforme des lycées, du baccalauréat et de Parcoursup,
- l'abandon du projet de service national universel,
- l'arrêt des suppressions de postes,
- l'augmentation des salaires,
- le respect de la liberté d'expression et de manifestation.



## 31 janvier, premier CTM de la nouvelle mandature

Les représentant-es CGT Agri / Sud RT seront au rendez-vous pour donner le cap de leur engagement pour les agents du MAA : combattre les inégalités et porter des propositions de réparation pour les personnels les plus malmenés.

## La CGT appelle à la grève le 5 février

Face à l'urgence sociale, la CGT s'engage dans la grève et appelle privé-es d'emplois, salarié-es de la fonction publique et du privé, étudiant-es et lycéen-nes à la grève pour rétablir la justice par notamment les revalorisations salariales et la justice fiscale.

**Ça nous  
concerne  
aussi...**



## Prélèvement à la source : ce que cache l'alibi de la simplification

En plein débat sur la justice fiscale, le prélèvement à la source risque de ne pas contribuer au consentement à l'impôt. Si l'impôt devrait être pensé comme un enjeu de civilisation, permettant la redistribution des richesses, le développement des services publics, ce qui est dénoncé aujourd'hui, c'est justement cette absence de retour pour la population, qui n'en peut plus d'être taxée pour voir son quotidien inlassablement dégradé.

Ci-après une communication de la CGT finances.

Alors que le prélèvement à la source devient effectif en janvier 2019, la CGT Finances publiques réaffirme son opposition au projet. En l'espèce, cette dernière craint qu'à terme, le prélèvement à la source ne soit qu'une étape vers la fusion CSG/IR (impôt sur le revenu), supprimant la progressivité de l'impôt et le quotient familial.

Ainsi, à la fin du mois de janvier, les employeurs vont collecter l'impôt sur tous les revenus, en appliquant un taux communiqué par la DGFIP. Or, à défaut de la communication de ce taux, dans la majorité des cas, le barème appliqué sera défavorable pour le contribuable.

La CGT est depuis le début opposée au projet et demande son annulation. Pourquoi remplacer un système qui fonctionnait bien par quelque chose de beaucoup plus risqué (l'inconnu sur le taux de reversement des entreprises) et beaucoup plus compliqué (il y a toujours la déclaration sur le revenu à effectuer) ?

Pour la CGT, le système actuel de la mensualisation, rodé et accepté, aurait pu être généralisé à moindre coût, tout en garantissant les recettes fiscales de l'Etat.

**Emploi et service public saccagés.** Suppression de 2 130 emplois en 2019 ; annonce d'un service de recouvrement unique avec l'URSSAF et les Douanes ; division par trois du nombre de trésoreries ; suppression de l'accueil physique pour aller sur le tout internet et multiplication des plateformes téléphoniques ; substitution de nos services de proximité par des Maisons de services au public ; services payants pour l'aide à la télédéclaration, fusion de SIP, de SPF et de SIE (services des impôts des particuliers, fonciers et entreprises) ; une fois de plus, sous l'alibi de la modernisation, du zéro papier et de la simplification, c'est l'emploi et le service public qui sont attaqués.

Le prélèvement à la source poursuit la politique de recul de l'emploi public, la privatisation des services, au détriment des salarié-es et des usager-ères.

## UNE CGT PLUS FORTE CONFORTERA VOS DROITS

.....

### **BULLETIN DE CONTACT CGT AGRI** Coordonnées Personnelles

Nom .....

Prénom .....

Mail ..... Tél. ....

Fait à ..... le .....

Je souhaite obtenir un contact avec un-e représentant-e CGT Agri

Je souhaite adhérer au syndicat CGT Agri

**N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.**

Ce bulletin est à votre disposition comme outil d'informations, d'échanges et de réflexion.

**Contactez la CGT Agri** : 3 rue Barbet de Jouy 75 349 PARIS CEDEX 07 – Tel : 01 49 55 55 89

Mail : [cgt.agri@agriculture.gouv.fr](mailto:cgt.agri@agriculture.gouv.fr) – Site : [cgt-agri.fr](http://cgt-agri.fr)